



Diversifier les ressources budgétaires en mettant en place une stratégie de partenariat(s) financier(s) - mécénats et sponsoring d'évènements ou de réalisations

Présentation

Formation proposée exclusivement aux élus locaux !

Les dotations pour les communes et les communautés de communes baissent de façon importante. Les futurs élus vont devoir identifier de nouvelles ressources. Le partenariat avec des entreprises qui, elles, ont des enjeux d'implantations locales, de communication et/ou de RSE est une piste sérieuse.

La formation propose de :

- comprendre le fonctionnement du partenariat avec les entreprises
- déterminer quel cadre juridique pour un partenariat
- examiner quelles contreparties pour les entreprises
- être capable de réaliser un dossier de partenariat financier

Organisation de la formation

Formation dispensée en présentiel (2 journées de 7 heures, soit 14 heures)

Alternance entre les temps d'apports théorique et méthodologiques, les temps de focus sur des exemples concrets et la co-réalisation d'étude de cas avec les participants.

Modalités d'évaluation

Les attentes des inscrits seront recueillies en début de formation. Une évaluation individuelle détaillée sera diffusée à la fin de la formation.

Un temps de bilan collectif viendra clôturer la session.

Admission

Droits d'inscription

1200 € / personne

Infos pratiques

> **Composante(s)** : UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Service Formation Continue et Alternance

> **Modalité d'enseignement** : Formation continue